



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. BROCHERIEUX)

**Membres absents** : Mme KOENDERS - M. BEKHTAOUI - M. AYACHE - M. OUAZANA

**OBJET**

**DE LA DELIBERATION**

**Travaux de voirie subventionnés par le Département - Programme 2011 - Modification du programme 2010**

M. GERVAIS, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville va investir en 2011 environ 345 000 € T.T.C pour la rénovation de sa voirie. Dans ce cadre, il est possible de solliciter une participation du Département de la Côte d'Or à hauteur de 50 % du montant H.T., dans la limite d'un plafond de 137 924 €.

Il est proposé de retenir pour être présentés au Département, en vue de l'obtention de cette subvention, les travaux de rénovation des chaussées suivants :

- rue Chabot Charny (entre la rue Buffon et la place du Théâtre),
- boulevard Voltaire (section de 75m depuis la place du 30 octobre en direction de la rue de Mirande),
- boulevard Maillard (du pont Kennedy au pont Maillard sens sortant),
- boulevard des Clomiers (deux sections entre la rue Jean-Philippe Rameau et la rue de la Libération),
- avenue Albert 1er (sur 190m depuis le carrefour avec le boulevard Chanoine Kir),
- route de Corcelles (entrée de Dijon jusqu'à la patte d'oie),
- rue du Docteur Chaussier,
- rue Berlier (zone de freinage au carrefour avec la rue Saumaise sur 20m)
- place du 30 Octobre (entre la rue de Gray et le boulevard Voltaire).

L'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux est estimée à 345 100 € TTC.

Par ailleurs dans le cadre du programme de rénovation de la voirie 2010, avait été présentée et retenue la rue de Jouvence (de la rue Petitot à la place Barbe et de la rue de Châtillon à la rue de Semur) pour un montant de travaux de 76 196 € TTC. Les travaux n'ont pu être exécutés en 2010. L'application des prix des nouveaux marchés de voirie permet de réaliser en 2011 cette opération pour un montant de 51 000 €.

Il est donc proposé de présenter au Département une demande de participation pour deux nouvelles opérations, à hauteur de l'économie réalisée, c'est à dire 25 000 €. Ces deux opérations sont :

- la rue du Chapeau Rouge (entre la rue de la Liberté et la rue Michelet),
- la rue Jean-Jacques Rousseau (de la rue Jeannin à la rue Auguste Comte).

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver la liste des opérations du programme 2011 et celle modifiant le programme 2010, à proposer au Département dans le cadre de son programme d'aide aux communes pour la réalisation de travaux de voirie telle qu'elles sont présentées dans le rapport ;

2 - solliciter la subvention susceptible d'être accordée à la Ville par cette collectivité pour leur financement.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**